

**Rapport de suivi des requêtes des citoyens
lors du conseil d'arrondissement du 6 décembre 2016**

Monsieur Marc-Antoine Pineau: travaux de la Commission des services électriques de Montréal

16-366620 CA 6 décembre 2016

La Commission des services électriques de Montréal (CSEM) a procédé à des travaux sur la rue Le Ber avant 7 h le matin pendant une fin de semaine et souhaite connaître la réglementation qui s'applique dans les circonstances et que la CSEM soit avisée en conséquence.

Suivi par la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : un agent de la direction a communiqué avec la CSEM afin d'effectuer un rappel de la réglementation et a effectué un suivi auprès du citoyen.

Madame Monique Véronneau-Vigneux: déneigement de la ruelle derrière la rue de Biencourt

16-366622 CA 6 décembre 2016

Madame explique que la piétonnisation de la rue de Biencourt rend difficile le déneigement de la ruelle située derrière cette rue. Elle demande à ce que les bollards installés afin de fermer la rue à la circulation soient retirés pendant l'hiver et qu'une permission spéciale soit attribuée afin de pouvoir pousser la neige au fond de la ruelle.

Suivi par la direction des travaux publics : un agent de la direction a communiqué avec la citoyenne pour l'informer des règles relatives au dépôt de neige sur le domaine public. Les bollards limitant l'accès à la ruelle ont été retirés le 5 janvier 2017 et ne seront plus réinstallés puisque la configuration de l'intersection n'incite pas à l'utilisation de la ruelle pour le transit.

Monsieur Johny Courcy: stationnement réservé aux personnes handicapées

16-366623 CA 6 décembre 2016

Monsieur explique qu'il s'est adressé trois fois à l'arrondissement afin d'obtenir le formulaire de demande de stationnement réservé aux personnes handicapées, sans succès. Il souhaite qu'on lui transmette ce formulaire.

Suivi par la direction des travaux publics : le formulaire complété par monsieur a été reçu et analysé. La requête est justifiée et répond aux critères de la Politique d'aide aux déplacements à l'usage des personnes handicapées. L'ordre de travaux a été donné et la signalisation a été installée le 8 janvier 2017.

Monsieur Moïse Côté: impact des chantiers sur les résidents du quartier - propreté devant la coopérative Sainte-Anne - ramassage des cônes orange à la fin des chantiers

16-366628 CA 6 décembre 2016

Monsieur souligne vivre avec les désagréments des changements en cours dans Griffintown et demande à ce que l'arrondissement tienne compte des impacts des chantiers sur le voisinage avant d'émettre des permis. Il ajoute qu'Hydro-Québec a procédé à des travaux d'enfouissement de fils électriques sur la rue de la Montagne et que des cônes orange s'y trouvent toujours même si les travaux sont terminés depuis plusieurs semaines; il demande que ces cônes soient ramassés. Il souligne la présence de meubles et autres déchets devant la coopérative Sainte-Anne et demande à ce qu'ils soient ramassés également.

Suivi par la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : deux chantiers distincts se sont succédés sur la rue de la Montagne, ce qui peut donner l'impression que les cônes y sont demeurés après la fin du premier chantier. La signalisation est conforme et des inspections ponctuelles seront réalisées afin d'assurer le respect de la réglementation.

SUIVI À COMPLÉTER par la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine (meubles sur le domaine public) : un inspecteur confirme la présence de meubles sur le domaine public devant la Coopérative d'habitation Sainte-Anne sur la rue de la Montagne. Le ramassage a été demandé. Une confirmation reste à venir.
